

Lettre d'information - Décembre 2014 – Commission des Titres d'Ingénieur

A vos agendas ! Conférence de dissémination du projet [CeQulnt](#) (Certificate for Quality in Internationalisation) les 26&27 février 2014 à Paris

La [CTI](#), dans le cadre de son implication au sein d'[ECA](#) (European Consortium for Accreditation), a participé au projet CeQulnt, notamment à travers la mise en place d'une procédure pilote à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

Ce projet, impliquant 14 agences d'assurance qualité dans 11 pays de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur, a été financé avec le support de la Commission Européenne.

La [CTI](#), conjointement avec le [HCERES](#), a le plaisir d'accueillir la conférence de dissémination à Paris.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire à l'événement rendez-vous [ici](#).

La CTI renouvelle son inscription au registre européen des agences de garantie de la qualité dans l'enseignement supérieur ([EQAR](#))

La CTI vient de voir renouvelée son inscription à [EQAR](#) (European Quality Assurance Registry). Cette décision a été actée par le Comité du Registre le 3 décembre 2014. Ce renouvellement a lieu à la suite à une évaluation externe par une équipe internationale d'auditeurs qui a déterminé que la Cti conduit ses activités conformément aux standards européens.

Lire le rapport des experts [ici](#).

Le registre [EQAR](#) est la clé de voûte du Système d'Assurance Qualité dans l'Enseignement Supérieur, initié par les ministres à la réunion de Bergen en 2005. La création du Registre [EQAR](#) a elle-même été actée à la réunion de Londres en 2007.

Les objectifs du registre sont de :

- promouvoir la mobilité étudiante, en fournissant un socle commun pour accroître la confiance mutuelle entre les établissements d'enseignement supérieur;
- réduire les opportunités de développement des accréditations « commerciales »
- permettre aux institutions de choisir leurs agences au niveau européen, si leurs gouvernements et les règlements nationaux les y autorisent;
- être un outil pour les agences agissant dans l'enseignement supérieur, d'améliorer leur qualité et de promouvoir la confiance mutuelle;

Actuellement, 37 agences de 18 pays différents sont inscrites au registre européen.

Les inscriptions au colloque de la Cti le 10 février 2015 ainsi qu'à la journée internationale le lundi 9 février 2015 se poursuivent !

Inscription : <http://www.cti-commission.fr/Les-inscriptions-au-Colloque-et-au>

Pour les travaux du mardi après-midi, sur le thème « Etudiants et écoles d'ingénieurs au cœur de l'écosystème d'innovation », les participants choisiront l'un des 8 ateliers ci-dessous. Ces ateliers seront coanimés par des membres de la Cti et des directeurs des écoles du collégium Lorraine INP.

1. Innover en pédagogie, et pour l'innovation et l'entrepreneuriat
2. Porter un nouveau regard sur les stages
3. Mieux accueillir des étudiants étrangers, et leur culture d'innovation !
4. Développer la formation continue et la relation école - entreprise
5. Croiser les cursus et les expériences pluridisciplinaires, mutualiser l'offre de formation
6. Développer l'apprentissage pour accroître l'intégration et les interactions
7. Mieux prendre en compte l'approche des risques en santé et sécurité
8. Intégrer des publics diversifiés, valoriser les atouts de la diversité

Parallèlement à ces ateliers, deux kiosques d'information seront ouverts pour répondre de manière personnalisée à vos questions : Kiosque Cti, Kiosque IDPE.

Lors de la séance plénière du 9 décembre 2014, la commission a approuvé la liste de ses experts, pour un début ou une poursuite de mandat, pour la durée des campagnes de 2014-2015 et 2015-2016.

Deux types d'experts sont associés à la commission : des experts auprès de la CTI, français, européens ou étrangers, participant à des activités de la CTI, et des experts élèves ingénieurs dont la désignation est définie par la convention qui lie la CTI et le Bureau National de Etudiants Ingénieurs ([BNEI](#)).

La délibération de nomination des experts de la Cti est publiée sur le site internet de la [Cti](#).

Conformément au règlement intérieur de la CTI, la composition du groupe d'experts auprès de la CTI peut évoluer durant toute la mandature d'un président. Cette évolution est soumise à l'assemblée plénière.

Comment demander le label EUR-ACE à la CTI ?

Les formations d'ingénieurs accréditées par la CTI peuvent être éligibles au label EUR-ACE, auquel cas cela est spécifié sur l'avis ou la décision rendu par la CTI.

Les écoles qui le désirent, peuvent demander le label à la CTI, suite à la réception de cet avis favorable.

Elles recevront alors sur demande un certificat cosigné par le président [d'ENAEE](#) l'association qui gère le label, et le président de la CTI.

Merci d'adresser votre demande par courrier électronique au [secrétariat](#) de la CTI.

Quelques chiffres sur le label :

Le nombre total actuel de diplômes labellisés par la CTI est de 442, dont la majeure partie se trouve en France (377).

Des diplômes accrédités par la CTI en dehors de la France peuvent également délivrer le label (voir détail ci-dessous) :

- Belgique (33)
- Suisse (13)
- Vietnam (8)
- Bulgarie (3)
- Chine, Allemagne (2)
- Espagne, Liban (1)

88 formations sur 137 diplômes d'ingénieur préparés au sein de 220 cursus (voies d'accès) ont obtenu le label EUR-ACE en 2013-2014.

Appel à publications pour la conférence annuelle de la [SEFI](#) 2015

Plus d'informations sur la conférence qui se tiendra à Polytech Orléans, du 2 juin au 2 juillet 2015 [ici](#).

Colloque international francophone les 2 et 3 avril 2015 à Clermont-Ferrand

FORMER AU MONDE DE DEMAIN - Quelles compétences, communes ou spécifiques, entre l'éducation et la formation au développement durable et les autres éducations et formations à : la solidarité, la santé, les médias et la gouvernance. Toutes les [informations](#).

Meilleurs vœux à tous !

L'équipe de la CTI